

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 02094

Numéro SIREN : 420 606 188

Nom ou dénomination : TPF INGENIERIE

Ce dépôt a été enregistré le 15/07/2020 sous le numéro de dépôt 9497

Greffe du tribunal de commerce de Marseille



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 15/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/9497

Déposant :

Nom/dénomination : TPF INGENIERIE

Forme juridique : Société à responsabilité limitée à associé unique

N° SIREN : 420 606 188

N° gestion : 1998 B 02094

Certifié conforme
W. MEYNARD

Président

TPF INGENIERIE
SAS au capital de 3 196 800 euros
Siège Social : 2 Quai d'Arenc Immeuble le Balthazar
13 002 MARSEILLE
oooooooo
R.C.S. MARSEILLE B 420 806 994
oooooooo

Assemblée Générale Ordinaire du 5 juin 2020
RELEVÉ DE DECISIONS

La société TPF S.A., société anonyme de droit belge, ayant son siège social – Avenue de Haveskerckelaan – 46 – 11 90 BRUXELLES (Belgique), représentée par Monsieur Thomas SPITAEELS en sa qualité de Président du Comité Exécutif,

Associé unique de la société TPF Ingénierie, société par actions simplifiée, au capital de 3.196.800 euros, ayant son siège social au 2, Quai d'Arenc Immeuble le Balthazar -13002-Marseille, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le n° 420 606 188 (la « Société »),

Déclare préalablement que les comptes sociaux et le rapport de gestion, établis par Monsieur William MEYNARD, Président, ainsi que les rapports du Commissaire aux Comptes, lui ont été adressés par le Président, le 10 mai 2020 et qu'à compter de la même date, l'inventaire a été tenu à sa disposition au siège social,

a pris, au siège social, les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- A l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019,
- A l'affectation du résultat,
- A la mention des conventions relevant de l'article L 227-10 du Code du Commerce,
- Questions diverses.

1) D'arrêter le bilan et les comptes de l'exercice 2019 qui ont été approuvés par Monsieur Jean-François BOURRIN, Commissaire aux Comptes, qui font ressortir un bénéfice après impôt de 1 340 207,10 euros.

Il est précisé que les réintégrations fiscales ont été les suivantes :

- 245 281 euros au titre de provisions pour départ en retraite,
- 39 892 euros au titre de l'Organic 2019 à régler en 2020,
- 20 257 euros au titre de la taxe sur les véhicules de société,
- 105 601,17 euros au titre de la provision pour dépréciation du Fonds de Commerce,

M

- 1 -



[Signature]

- 40 347 euros au titre des amortissements excédentaires des véhicules de tourisme,
- 7 900 euros au titre de pourboires et dons divers,
- 2 199 euros au titre de l'impôt société,
- 95 311,74 euros au titre d'amendes et pénalités,

Les déductions fiscales ont quant à elles été de :

- 55 976 euros au titre de reprise sur provisions pour départ en retraite,
- 41 920 euros au titre de l'Organic 2018 réglée en 2019,
- 105 582 euros au titre de reprise sur provisions pour licenciement,
- 52 253 euros au titre de reprise sur provisions correspondant aux loyers restant à courir dans le cadre de la fermeture de certains établissements,
- 287 320 euros au titre de la plus-value sur cession (88% de leur montant),
- 304 380 euros au titre des dividendes (95% de leur montant).

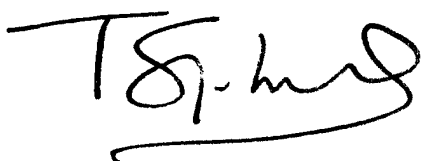
2) d'affecter le résultat s'élevant à 1 340 207,10 euros de la façon suivante :

- Autres réserves (solde débiteur) : 1 323 927,10 euros,
- Réserve légale : 16 280 euros.

3) d'approuver les comptes et le bilan arrêté au 31/12/2019 et donner au Président quitus entier et sans réserve de la gestion pour cet exercice.

4) de conférer tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres.

TPF S.A., Associé unique
Représentée par Monsieur Thomas SPITAEELS



Désignation de l'entreprise : **TEF INGENIERIE SAS** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**

Adresse de l'entreprise **2 Quai D' Aranc** **13202 MARSEILLE CEDEX 2** Durée de l'exercice précédent* **12**

Numéro SIRET* **4 2 0 6 0 6 1 8 8 0 0 3 1 6**

				Exercice N clos le		N-1	
				131122019		131122018	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	27 252	AC	27 252		2 710
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 178 699	AG	992 112	186 586	235 624
	Fonds commercial (1)	AH	2 179 928	AI	1 833 599	346 328	451 930
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 387 647	AU	1 784 351	603 296	590 130
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	1 273 598	CV	13 947	1 259 651	1 308 965
	Créances rattachées à des participations	RR	14 507	BC	14 507		
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Prêts	BF	972 557	BG		972 557	888 094
	Autres immobilisations financières*	BH	344 311	BI	181	344 129	358 725
	TOTAL (II)	BJ	8 378 498	BK	4 665 950	3 712 549	3 836 177
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP	7 373 117	BQ	52 459	7 320 658	8 166 963
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
DIVERS	Créances	BX	15 968 457	BY	1 220 394	14 748 064	15 679 833
	Autres créances (3)	BZ	992 715	CA		982 715	2 308 973
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	375 193	CG		375 193	375 176
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	754 042	CI		754 042	745 743
	TOTAL (III)	CJ	25 453 525	CK	1 272 853	24 180 673	27 276 688
régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	33 832 024	IA	5 938 803	27 893 221	31 112 865	

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes (3) Part à plus d'un an CR

Montants de régularisation : Impôts Stocks Créances

Document communiqué en vertu de la loi n° 62-1280 du 22/10/1962 relative à l'accès à l'information

Document N° 20151 de Finis FICORIC TETRA



[Signature]

Désignation de l'entreprise : **TEP INGENIERIE SAS**

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3.....196...800.....)	DA	3 196 800	3 034 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	303 400	303 400	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	(1 828 959)	(1 671 077)	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 340 207	(157 881)	
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK	98 985	98 985		
TOTAL (I)	DL	3 110 433	1 607 426		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	975 946	949 510	
	Provisions pour charges	DQ	1 124 219	1 127 236	
	TOTAL (III)	DR	2 100 165	2 076 746	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	7 177 404	8 539 397	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	816 219	965 097	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	310 693	255 911	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 998 016	6 523 869	
	Dettes fiscales et sociales	DY	7 654 865	10 118 265	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	109 147	39 594	
	Autres dettes	EA	181 325	556 645	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	434 953	429 915	
TOTAL (IV)	EC	22 682 622	27 428 693		
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	27 893 221	31 112 865	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	20 905 662	23 291 309		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	3 973 919	4 125 308		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : TPF INGENIERIE SAS		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	43 002 471	FH		FI	43 002 471	43 659 721
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	43 002 471	FK		FL	43 002 471	43 659 721	
	Production stockée*					FM	(879 012)	(135 376)	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	922 558	659 600	
	Autres produits (1) (11)					FQ	127 253	160 621	
	Total des produits d'exploitation (2) (II)						FR	43 173 270	44 344 566
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	12 757 353	14 540 860	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 295 190	1 414 686	
	Salaires et traitements*					FY	18 010 899	18 458 231	
	Charges sociales (10)					FZ	7 784 204	7 775 230	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	313 935	372 993
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	419 890	274 939
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	563 364	383 601	
	Autres charges (12)					GE	440 202	193 631	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	41 585 037	43 414 172
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 588 233	930 393	
opérations en équilibre	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	320 400	378 400	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	11 815	17 837	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	5 732		
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	337 947	396 237	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		4 803	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	191 489	157 324	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	191 489	162 126	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	146 458	234 110	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 734 691	1 164 504	



4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire réglementaire n° 53 A
de Code Général des Impôts

Désignation de l'entreprise : TPF INGENIERIE SAS			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	2 000	57 100
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	400 667	12 515
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	271 404	3 551 245
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	674 071	3 620 360
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	757 716	4 562 778
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	203 039	194 125
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	105 601	211 202
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	1 066 356	4 968 105
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(392 285)	(1 347 245)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 199	(24 860)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	44 185 288	48 361 662
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	42 845 081	48 519 543
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	1 340 207	(157 881)
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	52 573	27 218
		- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9) Dont transferts de charges		A1	224 591	271 419
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG (CRDS))		A5		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6			
Dont cotisations facultatives		A8			
aux nouveaux plans d'épargne retraite		A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
cf état annexe		Charges exceptionnelles	1 066 356	Produits exceptionnels	674 071
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Designation de l'entreprise : TPE INGENIERIE SAS										Niveau		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Conséquences à une réévaluation pratiquée en cours de l'exercice en résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ	27 252	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	3 398 480	KE		KF	80 843	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1		KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *						KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *						KV	1 258 815	KW		KX	106 321
		Matériel de transport *						KY	164 440	KZ		LA	1 128
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	1 492 617	LC		LD	162 354
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	2 915 872	LO		LP	269 803	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8H		8I		
	Autres participations						8U	1 337 419	8V		8W	24 186	
	Autres titres immobilisés						1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières						1T	1 252 732	1U		1V	64 136	
	TOTAL IV						LQ	2 590 151	LR		LS	88 322	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	8 931 755	0H		0J	438 968		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation fiscale * ou d'abattement par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cession à des tiers ou mise hors service ou résultant d'une mise en équivalence		1		4			
		1		2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT		MU	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH		NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W		
	Autres participations		10		0X		0Y		0Z		
	Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F		2G		
	TOTAL IV		13		NJ		NK		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		0K		0L		0M			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

FIGURE TETRA



Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : TPF INGENIERIE SAS

Neant

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- 1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- 2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- 3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- 4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- 5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : EPE INGENIERIE SAS

Néant

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY 24 342	EL 2 710	EM	EN 27 252
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE 1 928 875	PF 129 881	PG 120 697	PH 1 938 059
Ferrains		PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA	QB	QC
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD 821 428	QE 91 943	QF 161 246	QG 752 125
	Matériel de transport	QH 163 373	QI 537	QJ 29 673	QK 134 237
Incorporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL 1 340 940	QM 88 864	QN 531 815	QO 897 989
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
	TOTAL III	QU 2 325 742	QV 181 344	QW 722 734	QX 1 784 351
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON 4 279 158	OP 313 935	OQ 843 431	OR 3 749 662

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	N10	N11	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	
Ferrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Q11	Q12	Q13	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9	R10	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	
	Inst. générales, agencements et aménagements des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	T3	T4	T5	T6	
Inst. techniques et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	
Autres immobilisations incorporelles	Inst. générales, agencements et divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8	U9	U10	U11	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	V8	V9	
	Mat. bureau et inform., mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	W4	W5	W6	W7	
Emballages récupérables et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	X2	X3	X4	X5	X6	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X10	X11	X12	X13	
Acquisition de titres de participations	NL			NM			NO						
TOTAL IV													
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						
Total général non venant de participations (I+II+III)	NW			NX									

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



(Handwritten signature)

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Formulaire obligatoire article 52 A
du Code Général des Impôts

Désignation de l'entreprise : **TPF INGENIERIE SAS**

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TC	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X 98 985	TM	TN	TO 98 985
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z 98 985	TS	TT	TU 98 985
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E 949 510	4F 190 000	4G 163 564	4H 975 946
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X 819 167	4Y 373 364	4Z 104 976	5A 1 087 555
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V 308 069	5W	5X 271 404	5Y 36 665
	TOTAL II	5Z 2 076 746	TV 563 364	TW 539 944	TX 2 100 165
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A 782 052	6B 105 601	6C 887 653
		- corporelles	6E	6F	6H
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U 13 947	9V	9W 13 947
		- autres immobilisations financières(1)*	O6 20 421	O7	O8 5 732
	Sur stocks et en cours	6N 85 165	6P	6R 32 706	6S 52 459
	Sur comptes clients	6T 1 197 224	6U 419 890	6V 396 720	6W 1 220 394
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B 2 098 809	TY 525 491	TZ 435 159	UA 2 189 141
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C 4 274 540	UB 1 088 855	UC 975 103	UD 4 388 291
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE 983 253	UF 697 966		
	- financières	UG	UH 5 732		
	- exceptionnelles	UJ 105 601	UK 271 404		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : TPF INGENIERIE SAS		Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3			
DR. L. 1. 1. 1. P. IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		14 507	UM		UN	14 507	
	Prêts (1) (2)	UP		972 557	UR		US	972 557	
	Autres immobilisations financières	UT		344 311	UV		UW	344 311	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		2 049 606		2 049 606			
	Autres créances clients	UX		13 918 851		13 918 851			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation des créances ou remis en garantie *)	UO							
	Personnel et comptes rattachés	UY		12 511		12 511			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		5 272		5 272			
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB		832 119		832 119		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP		21 043		21 043		
	Groupe et associés (2)	VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		111 770		111 770			
	Charges constatées d'avance	VS		754 042		754 042			
	TOTAUX				VT	19 036 590	VU	17 705 215	VV
REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD		84 464					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG		3 984 899	3 984 899				
	à plus de 1 an à l'origine	VH		3 192 506	1 273 843	1 918 663			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A		13 044	13 044				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		5 998 016	5 998 016				
Personnel et comptes rattachés		8C		1 722 249	1 722 249				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		2 244 929	2 244 929				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E		6 939	6 939				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW		3 522 799	3 522 799				
	Obligations cautionnées	VX							
publiques	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ		157 948	157 948				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J		109 147	109 147				
Groupe et associés (2)		VI		803 176	803 176				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		181 325	181 325				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ							
Produits constatés d'avance		8L		434 953	434 953				
TOTAUX				VY	22 371 930	VZ	20 453 267	1 913 663	
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VI			(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		609 216	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				



9 DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **TPF INGENERIE SAS** Néant

Exercice N. clos le :
 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 9

I. RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				WA	1 340 207	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	145 948	
	Autres charges et dépenses exceptionnelles (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	20 257	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et du levé d'option	RA		() Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	285 173	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-B15)	XX	380 485	
	Amendes et pénalités	WJ	95 312	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7	6 939	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %		IB	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		WN			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-1e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (Art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MB	39 180
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							
					TOTAL I	1 940 916	

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposés au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)					
		- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01/01/2007)					
		- imposées aux taux de 19 %					
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					
Autres plus-values imposées au taux de 19 %							
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :			(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations	2A	16 020
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*							
Abattement sur le bénéfice et exonérations	Majoration d'amortissement *						
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		
	Pôle de compétitivité hors CHCF (art. 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 209C)	K3		
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV		Régime d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF		
	Régime urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		
	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	LS		Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA		
Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)							
Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)							
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9			
				Créance dégagee par le report en arrière du déficit	ZI		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							
					TOTAL II	891 351	

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	}	bénéfice (I moins II)	XI	1 049 565
		déficit (II moins I)		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*			ZI	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XI) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XII)			XN	24 782

Joussier N° 20451 en Euros

FIGOREX TETRA



Désignation de l'entreprise : TPF INGENIERIE SAS

Néant ***I. SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	11 757 107
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	1 024 783
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	10 732 324
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	10 732 324

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis AL 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	2 055 952
---	----	-----------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis AL 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
retraite	8X	245 281	8Y	55 976
restructuration	8Z		9A	105 582
provision loyers pse	9B		9C	52 253
Provisions pour dépréciation *				
dépréciation fonds	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
organique	9K	39 892	9L	41 920
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	285 173	YO	255 731
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WJ	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : TPF INGENIERIE SAS										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			OD	(157 881)		Dividendes		- Autres réserves	ZD	(1 828 959)		
	Prélèvements sur les réserves			OE			Autres répartitions			ZE			
							Report à nouveau			ZF	1 671 078		
	TOTAL I			OF	(157 881)		(NB : le total doit nécessairement être égal au total (I))		TOTAL II	ZH	(157 881)		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7					YQ	185 133						
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS							
MAINTIENS A L'ETAT AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance					YT	3 549 581		3 204 752				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8					XQ	2 932 931		3 219 507				
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU	344 366		691 481				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	1 286 712		2 332 399				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES					ST	4 643 763		5 092 720				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	12 757 353		14 540 860				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	483 915		485 322				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ZS					YZ	811 275		929 364				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	1 295 190		1 414 686				
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					YY	8 520 719		8 465 016				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					VZ	2 030 492		2 237 677				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019)*					OB	18 214 080						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					OS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK			%				
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP					- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'am. III au C.G.I.)			Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 1				
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG							
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH							
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA					Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL					
						Plus-values à 19 % JM		Imputations JC					
	Groupe : résultat d'ensemble. JD					Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO					
						Plus-values à 19 % JP		Imputations JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH					N° SIRET de la société mère du groupe JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).



Désignation de l'entreprise : TPF INGENIERIE SAS Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1 logiciels	120 697		120 697		
	2 agencements	231 601		156 857		74 744
	3 mat transport	10 422		10 422		
	4 mat bureautique	431 111		430 565		546
	5 mobilier	99 704		99 704		
	6 materiel divers	909		909		
	7 placard 2003	4 389		4 389		
	8 clic 2007	9 685		9 685		
	9 clic 2006	9 567		9 567		
	10 titres participa	73 500				
	11 materiel occasio	637		637		
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨				⑪
I - Immobilisations *	1						
	2		(74 744)	(74 744)			
	3						
	4		(546)	(546)			
	5						
	6						
	7	600	600	600			
	8	33	33	33			
	9	33	33	33			
	10	400 000	400 000	73 500			326 500
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exempts des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑧)			(1 124)			326 500	
CADRE B plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)			(A)	(B)	(ventilation par taux)	(C)	
CADRE C autres plus-value taxable à 19 % (⑪)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Désignation de l'entreprise : TPF INGENIERIE SAS

Néant *

- Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% <input type="radio"/> ou 12,8% <input type="radio"/>	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) <input type="radio"/> *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) <input type="radio"/> *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes	N		
	N-1		
	N-2		
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19%, 16,5% (1) ou à 15%	À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15% ou à 16,5% (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N					
	N-1					
	N-2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.
Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise : TEF INGENIERIE SAS Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



annuaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : TPF INGENIERIE SAS		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	43 064 843
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	43 064 843
I- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	127 253
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Entrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	127 253
II- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	379 012
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	10 263 778
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	440 202
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	11 582 992
V- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	31 609 104
- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		SA	31 609 104
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	43 064 843
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	01/01/2019
Date de cessation		HR	31/12/2019

* Attention, il ne faut pas évaluer compte tenu des lignes 131 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférents à la production immobilisée déclarée (ligne 143), portés en ligne 133.

Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD à l'attention des salariés et dans le cadre n° 1330-NOT-SD à l'attention des entreprises. Application des effectifs



(Handwritten signature)



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE **3 1 1 2 2 0 1 9** N° SIRET **4 2 0 6 0 6 1 8 8 0 0 3 1 6**

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE **TFP INGENIERIE SAS**

ADRESSE (voie) **2 Quai D' Arenc Immeuble Le Balthazar BP 60025**

CODE POSTAL **13202** VILLE **MARSEILLE CEDEX 2**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 **3** Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 **41 000**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 **2** Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique **SA** Dénomination **TFP SA**

N° SIREN (si société établie en France) % de détention **100.00** Nb de parts ou actions **41 000**

Adresse : N° **46** Voie **Avenue de Haveskercke**

Code postal Commune **BRUXELLES** Pays **BE**

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.



15 FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET

4 2 0 6 0 6 1 8 8 0 0 3 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

TPF INGENIERIE SAS

ADRESSE (voie)

2 Quai D' Arenc

Immeuble Le Balthazar BP 60025

CODE POSTAL

13202

VILLE

MARSEILLE CEDEX 2

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

4

Forme juridique

SAS

Dénomination

IMPACT

N° SIREN (si société établie en France)

8 0 8 2 6 3 6 1 0

% de détention

100.00

Adresse :

N°

12

Voie

boulevard vaquez

Code postal

63130

Commune

ROYAT

Pays

Forme juridique

SAS

Dénomination

SAS SECMO

N° SIREN (si société établie en France)

3 2 9 5 6 9 2 4 8

% de détention

100.00

Adresse :

N°

22

Voie

avenue andré roussin

Code postal

13016

Commune

MARSEILLE

Pays

Forme juridique

SAS

Dénomination

SAS ICR

N° SIREN (si société établie en France)

4 4 3 5 3 3 2 3 7

% de détention

50.10

Adresse :

N°

12

Voie

rue lislet geoffroy

Code postal

97490

Commune

ST DENIS

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

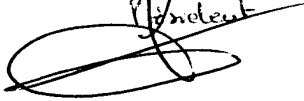
Commune

Pays

1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.



Certifié conforme
W. DEYNAARD
Président



TPF INGENIERIE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2019)



Jean-François Bourrin

Commissaire aux comptes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

TPF Ingénierie
Immeuble Balthazar
2 quai d'Arenc
13002 Marseille 2

A l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société TPF Ingénierie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 10 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Associé PwC Entrepreneurs Commissariat aux Comptes
Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'ordre
de Paris - Ile de France - Société de commissariat aux
comptes membre de la compagnie régionale de Versailles.
Société par actions simplifiée au capital de 1 901 259 €.
Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine.
RCS Nanterre 811 599 406 - Code APE 6920 Z

Membre d'une association agréée par l'administration fiscale acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèques

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 10 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction m'a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

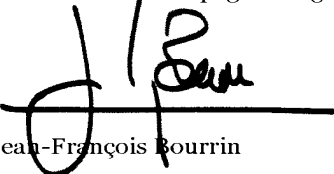
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 20 mai 2020

Le commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon


Jean-François Bourrin

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement	27 252	27 252		2 710	2 710	100.00	
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	1 178 699	992 112	186 586	235 624	49 038	20.81	
	Fonds commercial (1)	2 179 928	1 833 599	346 328	451 930	105 601	23.37	
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	2 387 647	1 784 351	603 296	590 130	13 166	2.23	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence								
Autres participations	1 273 598	13 947	1 259 651	1 308 965	49 314	3.77		
Créances rattachées à des participations	14 507	14 507						
Autres titres immobilisés								
Prêts	972 557		972 557	888 094	84 464	9.51		
Autres immobilisations financières	344 311	181	344 129	358 725	14 596	4.07		
Total II	8 378 498	4 665 950	3 712 549	3 836 177	123 628	3.22		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services	7 373 117	52 459	7 320 658	8 166 963	846 305	10.36	
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	15 968 457	1 220 394	14 748 064	15 679 833	931 769	5.94	
	Autres créances	982 715		982 715	2 308 973	1 326 258	57.44	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	375 193		375 193	375 176	18	0.00		
Charges constatées d'avance (3)	754 042		754 042	745 743	8 299	1.11		
Total III	25 453 525	1 272 853	24 180 673	27 276 688	3 096 016	11.35		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	33 832 024	5 938 803	27 893 221	31 112 865	3 219 644	10.35		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 196 800) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	3 196 800	3 034 000	162 800	5.37		
	Réserves						
	Réserve légale	303 400	303 400				
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	1 828 959	1 671 077	157 881	9.45		
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 340 207	157 881	1 498 088	948.87		
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	98 985	98 985					
Total I	3 110 433	1 607 426	1 503 007	93.50			
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques	975 946	949 510	26 436	2.78		
	Provisions pour charges	1 124 219	1 127 236	3 017	0.27		
	Total III	2 100 165	2 076 746	23 419	1.13		
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	7 177 404	8 539 397	1 361 992	15.95		
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	816 219	965 097	148 877	15.43		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	310 693	255 911	54 782	21.41		
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 998 016	6 523 869	525 854	8.06			
Dettes fiscales et sociales	7 654 865	10 118 265	2 463 400	24.35			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	109 147	39 594	69 552	175.66			
Autres dettes	181 325	556 645	375 320	67.43			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	434 953	429 915	5 039	1.17		
	Total IV	22 682 622	27 428 693	4 746 070	17.30		
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		27 893 221	31 112 865	3 219 644	10.35		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

20 905 662 23 291 309



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	43 002 471		43 002 471	43 659 721	657 250	1.51
Chiffre d'affaires NET	43 002 471		43 002 471	43 659 721	657 250	1.51
Production stockée			879 012	135 376	743 635	549.31
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			922 558	659 600	262 958	39.87
Autres produits			127 253	160 621	33 369	20.77
Total des Produits d'exploitation (I)			43 173 270	44 344 566	1 171 296	2.64
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			12 757 353	14 540 860	1 783 507	12.27
Impôts, taxes et versements assimilés			1 295 190	1 414 686	119 496	8.45
Salaires et traitements			18 010 899	18 458 231	447 332	2.42
Charges sociales			7 784 204	7 775 230	8 973	0.12
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			313 935	372 993	59 058	15.83
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			419 890	274 939	144 951	52.72
Dotations aux provisions			563 364	383 601	179 763	46.86
Autres charges			440 202	193 631	246 571	127.34
Total des Charges d'exploitation (II)			41 585 037	43 414 172	1 829 136	4.21
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 588 233	930 393	657 840	70.71
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019	31/12/2018	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	320 400	378 400	58 000	15.33
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	11 815	17 837	6 022	33.76
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	5 732		5 732	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	337 947	396 237	58 289	14.71
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		4 803	4 803	100.00
Intérêts et charges assimilées (4)	191 489	157 324	34 165	21.72
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	191 489	162 126	29 363	18.11
2. Résultat financier (V-VI)	146 458	234 110	87 652	37.44
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 734 691	1 164 504	570 188	48.96
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 000	57 100	55 100	96.50
Produits exceptionnels sur opérations en capital	400 667	12 515	388 152	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	271 404	3 551 245	3 279 841	92.36
Total VII	674 071	3 620 860	2 946 789	81.38
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	757 716	4 562 778	3 805 062	83.39
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	203 039	194 125	8 914	4.59
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	105 601	211 202	105 601	50.00
Total VIII	1 066 356	4 968 105	3 901 748	78.54
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	392 285	1 347 245	954 960	70.88
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 199	24 860	27 059	108.85
Total des produits (I+III+V+VII)	44 185 288	48 361 662	4 176 374	8.64
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	42 845 081	48 519 543	5 674 462	11.70
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 340 207	157 881	1 498 088	948.87

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

52 573

27 218

Dossier N° 200453 en Euros.

FICOREC TETRA



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

PRESENTATION DE LA SOCIETE

L'activité de la société TPF Ingénierie est l'étude, la conception et le suivi de la réalisation de projets d'ingénierie dans les secteurs du Bâtiment, des Infrastructures, de l'Eau et de l'Environnement, de l'Energie et de la Maintenance. TPF Ingénierie est issue du regroupement de bureaux d'études régionaux et nationaux, opérant sur le territoire français.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES (PCG Art. 831-1/1)**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Reconnaissance des revenus

Le revenu est reconnu lors de la facturation des différentes étapes d'avancement de la production d'une affaire conformément au contrat. La production en cours en fin d'exercice correspondant à l'achèvement d'une phase de production et qui n'a pas encore été facturée est enregistrée en factures à émettre.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Immobilisations incorporelles

Sauf cas particuliers, les fonds commerciaux ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Une dépréciation est constituée si la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur nette comptable.

Le fonds de commerce de OUEST COORDINATION a fait l'objet d'une dépréciation sur l'exercice 2018 pour un montant de 105 601 Euros.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et de mise en service).

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Une dépréciation est constituée dans le cas où leur valeur d'usage serait inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'usage est déterminée à partir de la valeur patrimoniale de la participation (actif net réévalué) et de sa rentabilité.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

Stocks

Les encours de production sont valorisés en fonction du pourcentage d'avancement des affaires et valorisés en appliquant une décote sur les chiffres d'affaires budgétés. La décote correspond à l'estimation d'un taux de marge brut calculé annuellement.

Lorsque la valeur déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus est supérieure à la valeur de réalisation probable, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Elles sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement, appréciés au cas par cas

Provisions

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

La provision pour restructuration dans le cadre du PSE effectuée en 2017 a été reprise pour un montant de 271 404 Euros.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont, le cas échéant, dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (provisions pour hausse des prix, amortissements dérogatoires, provision pour investissement, ...).

Indemnités de départ à la retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits accumulés en tenant compte des dispositions de la convention collective, des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite de la rotation du personnel et des tables de mortalités. Les engagements ainsi calculés sont provisionnés au bilan pour les salariés âgés de plus de 55 ans et font l'objet d'une information en « Engagements hors bilan » pour les autres.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Autres faits significatifs

Un contrat d'affacturage avec CGA a été conclu le 07/03/2017.

Retenue de garantie : montant minimum : 16% de l'encours des créances transférées.

Constitution : 16% du montant des créances remises

Plancher : 720 000 Euros.

Une augmentation du capital par apport de compte courant a été effectuée pour un montant de 162 800 euros

Note sur le bilan

Frais d'établissement = 27 252

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution				%
Frais de premier établissement				%
Frais d'augmentation de capital	27 252	27 252	0	%
TOTAL	27 252	27 252	0	

Fonds commercial (hors droit au bail) = 2 179 928

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	200 000	.	200 000	%
Fonds réévalué				%
Mali technique	1 979 928	1 833 599	146 329	%
TOTAL	2 179 928	1 833 599	346 329	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	27 252		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 398 480		80 843
Installations générales agencements aménagements divers	1 258 815		106 321
Matériel de transport	164 440		1 128
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 492 617		162 354
TOTAL	2 915 872		269 803
Autres participations	1 337 419		24 186
Prêts, autres immobilisations financières	1 252 732		64 136
TOTAL	2 590 151		88 322
TOTAL GENERAL	8 931 755		438 968

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement			27 252	27 252
Autres immobilisations incorporelles		120 697	3 358 626	3 358 626
Installations générales agencements aménagements divers		235 990	1 129 144	1 129 144
Matériel de transport		29 674	135 894	135 894
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		532 362	1 122 609	1 122 609
TOTAL		798 026	2 387 647	2 387 647
Autres participations		73 500	1 288 105	1 288 105
Prêts, autres immobilisations financières			1 316 868	1 316 868
TOTAL		73 500	2 604 973	2 604 973
TOTAL GENERAL		992 223	8 378 498	8 378 498



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice	
Frais établissement recherche développement	TOTAL	24 542	2 710		27 252	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	1 928 875	129 881	120 697	1 938 059	
Installations générales agencements aménagements divers		821 428	91 943	161 246	752 125	
Matériel de transport		163 373	537	29 673	134 237	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 340 940	88 864	531 815	897 989	
	TOTAL	2 325 742	181 344	722 734	1 784 351	
	TOTAL GENERAL	4 279 158	313 935	843 431	3 749 662	
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
					Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL	2 710				
Autres immob.incorporelles	TOTAL	129 881				
Instal.générales agenc.aménag.divers		91 943				
Matériel de transport		537				
Matériel de bureau informatique mobilier		88 864				
	TOTAL	181 344				
	TOTAL GENERAL	313 935				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
frais fusion	Linéaire	5 ans
Logiciels	Linéaire	3 ans
agencements aménagements	Linéaire	10 ans
Matériels bureautique	Linéaire	3 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 ans
Matériel de bureau divers	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans
matériels divers	Lineaire	5 ans
matériel occasion nice	Linéaire	2 ans

CAPITAUX PROPRES :

capital : 3 196 800

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	41 000	74,00	3 034 000
Titres émis	2 200	74,00	162 800
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	43 200	74,00	3 196 800

	K€
Capitaux propres au 31 décembre 2018	1 607
Augmentation capital par incorporation de compte courant :	163
Résultat de l'exerce 2019	1340
Capitaux propres au 31 décembre 2019	3110



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	98 985				98 985
TOTAL	98 985				98 985

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Garanties données aux clients	949 510	190 000	163 564		975 946
Pensions et obligations similaires	819 167	373 364	104 976		1 087 555
Autres provisions pour risques et charges	308 069		271 404		36 665
TOTAL	2 076 746	563 364	539 944		2 100 165

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	782 052	105 601			887 653
Sur titres de participation	13 947				13 947
Sur autres immobilisations financières	20 421		5 732		14 689
Sur stocks et en cours	85 165		32 706		52 459
Sur comptes clients	1 197 224	419 890	396 720		1 220 394
TOTAL	2 098 809	525 491	435 159		2 189 141
TOTAL GENERAL	4 274 540	1 088 855	975 103		4 388 291

Dont dotations et reprises					
d'exploitation		983 253	697 966		
financières			5 732		
exceptionnelles		105 601	271 404		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	14 507		14 507
Prêts	972 557		972 557
Autres immobilisations financières	344 311		344 311
Clients douteux ou litigieux	2 049 606	2 049 606	
Autres créances clients	13 918 851	13 918 851	
Personnel et comptes rattachés	12 511	12 511	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 272	5 272	
Taxe sur la valeur ajoutée	832 119	832 119	
Divers état et autres collectivités publiques	21 043	21 043	
Débiteurs divers	111 770	111 770	
Charges constatées d'avance	754 042	754 042	
TOTAL	19 036 590	17 705 215	1 331 375
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	84 464		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 984 899	3 984 899		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 192 506	1 273 843	1 918 663	
Emprunts et dettes financières divers	13 044	13 044		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 998 016	5 998 016		
Personnel et comptes rattachés	1 722 249	1 722 249		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 244 929	2 244 929		
Impôts sur les bénéfices	6 939	6 939		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 522 799	3 522 799		
Autres impôts taxes et assimilés	157 948	157 948		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	109 147	109 147		
Groupe et associés	803 176	803 176		
Autres dettes	181 325	181 325		
Produits constatés d'avance	434 953	434 953		
TOTAL	22 371 930	20 453 267	1 918 663	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	609 216			



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Approvisionnements				
Production				
4Production en cours				
- Etudes	7 373 117	8 252 129		879 012
Total III	7 373 117	8 252 129		879 012

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	57 500
Créances clients et comptes rattachés	1 457 613
Autres créances	21 718
Total	1 536 832

Détail des produits à recevoir

	Montant
indemnités journalières sécurité sociale	676
créances immobilisées sur prêts	57 500
clients factures à établir	1 457 613
état produits à recevoir	21 043
Total	1 536 832

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24 023
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 993 852
Dettes fiscales et sociales	2 418 953
Total	4 436 828

Détail des charges à payer

	Montant
emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
intérêts à payer	13 044
banque et interets courus	
dettes fournisseurs et comptes rattachés	
fournisseurs factures non parvenues	1 993 852
dettes fiscales et sociales	
frais déplacement du personnel	45 211
provision congés payés	1 418 781
compte epargne temps	14 137
personnel primes à payer	93 918
personnel charges à payer	57 046
charges congés payés	572 053
organismes sociaux charges à payer	96 759
charges primes	37 868
charges cet	5 700
charges fiscales cet	447
charges fiscales primes	2 968
état charges à payer	29 231
charges fiscales congés à payer	44 834
interets à payer	10 979
Total	4 436 828

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		754 042
Total		754 042
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		434 953
Total		434 953

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation
sous traitance	36 928
sous traitance clés en mains	5 930
photocopies agences	139
sous traitance archivages	13 002
loyers agence	370 438
locations materiel agenct	28 736
location logiciel	79
location de mat informatique	13 111
location vehicule	9 890
charges immeuble agence	74 333
entretien locaux agence	286
entrtien mat mob agence	3 956
entretien vehicule	2 167
maintenance	139 833
assurance rep	2 649
assurances voitures	353
assurances diverses	5 617
documentation	22 948
honoraires	202
annonces insertions	833
avion train taxi	10 430
hotel restaurant	1 977
frais depl formation	912
invitations réceptions	139
div rep societe	145
telephone mobile	429
telephone agences	1 320
cotisations	911
frais de recrutement	2 489
medecine travail	3 860
Total	754 042

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
etudes france	434 537		
frais depl formation	416		
Total	434 953		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
etudes france	42 726 865
prest etranger	234 646
prest services	40 960
Total	43 002 471

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarie
Cadres	263
Agents de maîtrise et techniciens	29
Employés	109
Total	401

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	1 734 691	6 939
Résultat exceptionnel (hors participation)	392 285-	
Résultat comptable (hors participation)	1 340 207	

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	54 813
TOTAL	54 813

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

penalités	95 312	
Ret cout salarial pse	190 095	
Ret honoraires	72 892	
Ret honoraires formation	3 473	
Ret idl irs	224 861	
Regularisation tiers	126 925	
valeur comptable nette éléments cédés	75 290	
Ret loyers	44 158	
protocole		2 000
cession immob		667
Cession titres		400 000
provision restructuration		271 404
dépréciation fonds commerce	105 601	
Titres betek	73 500	
Charges diverses	54 249	



exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Transferts de charges d'exploitation

(PCG Art. 831-2/13)

Avantages en nature	162 219.86
Régularisation tiers	62 371.62
Total	224 591.48

exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions		2 079 508
Autres engagements donnés :		6 031 609
nantissement des titres de secmo	1 250 000	
cession de créance dailly smc	1 225 496	
garantie de paiement lagarde	35 748	
bnp safi	678	
np elf antar	4 573	
bnp hennebont	2 630	
depot de garantie societe générale balthazar	116 561	
depot de grantie smc gestrim	16 383	
délégation de créance bnp	1 000 000	
caution bnp	614 881	
caution caisse epargne	355 294	
engagement societe generale	109 365	
gage cpte int financier bnp	1 300 000	
Engagements de credit bail mobilier		185 133
Total (1)		8 296 250



exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
TPF	SA	18 327 188	avenue de Haveskercke bruxelles belgique

Entreprises liées et avec lesquelles la société a un lien de participation :

	Montant entreprises liées	
	31/12/2019	31/12/2018
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations : cession		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	49 692	2 107
Autres créances		
Capital souscrit et appelé non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	567 255	519 856
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	804 225	942 927
Produits de participation	320 400	378 400
Autres produits financiers		2 141
Charges financières	21 098	6 185



exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avais donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
INGENIERIE CONCEPT REUNI	65 000		50,1	115 000						100 200
SECMO	40 000	515 829	100	950 000				1 779 481	189 380	205 000
IMPACT	15 000	83 459	50.7	66 000				574 243	63 214	15200
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
OUEST COORDINATION MAGH			19	13 947						
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

